

Demande de transfert faculté Jean Monnet Paris

Par **antoine7260**, le **28/04/2014** à **12:24**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement étudiant en L3 droit privé à l'Université du Maine (le Mans) et j'aimerais intégrer l'année prochaine un master 1 droit des affaires et financier à l'université Jean Monnet Paris-Sud.

Concernant la demande de transfert, le master 1 est-il réellement non sélectif comme le laisse entendre le site Internet ou une certaine moyenne en L3 est-elle exigée à l'instar des autres facultés parisiennes? Par ailleurs quels sont vos avis sur cette faculté peu médiatisée?

Je vous remercie pour vos réponses.
Cordialement.

Par **Irishcannelle**, le **03/05/2014** à **19:40**

Bonjour,

Pour tenter de répondre à ta question, j'ai également fait un transfert en M1 droit des affaires à Sceaux (dossier environ 12 de moyenne et double licence). Je ne sais pas s'il y a réellement une sélection, nous étions assez nombreux nouveaux arrivants, venant d'un peu partout et pour la plupart des parcours licence de droit classique; et certaines personnes avec des notes pas forcément superbes. Donc je pense qu'il n'y a pas de raisons que tu ne sois pas pris, enfin, on ne sait jamais.

Pour info, ils avaient oublié de traiter mon dossier et je n'ai su que j'étais prise qu'en septembre... l'administration pêche, comme dans bien des facs.

Par ailleurs j'ai été plutôt satisfaite de cette faculté, malgré l'esprit de compétition assez fort en M1. Les enseignements sont bons, et la faculté plutôt agréable.

Bonne continuation !

Par **GRAUWIN**, le **05/05/2014** à **09:01**

Bon courage pour le transfert, c'est l'administration dans toute sa beauté !

Par **antoine7260**, le **08/05/2014** à **11:01**

Je te remercie pour ces informations, en attente de réponse donc!

Bonne journée à toi.